

Université de Provence
Département des sciences de l'éducation

Première année de master 2011-2012

UE SCEQ 5 & UE SCER 6 :
ACTUALITES DE LA RECHERCHE 1 & 2
Forum des questions

Dernière mise à jour : 22 avril 2012

→ Question 1

Review of a book / Compte rendu d'ouvrage

Je souhaite savoir comment mettre en forme une référence où il est question d'un compte rendu d'ouvrage. Voici l'exemple d'un article de Mireille Froment qui propose une note de lecture d'un ouvrage de Nicole Ramognino et Pierrette Vergès. La référence suivante est-elle correcte ?

Froment, M. (2006). Ramognino Nicole & Vergès Pierrette (dir.), (2005). Le français hier et aujourd'hui : politiques de la langue et apprentissage scolaire. Aix-en-provence : Publications de l'université de provence. *Revue française de pédagogie*, 155, p. 172-174.

(Karima Gouaich, 5 décembre 2011)

→ Éléments de réponse

1. La référence est à un compte rendu d'ouvrage, cas qui n'est pas couvert par le corpus des exemples donnés dans les notes de cours associées à l'UE SCEQ5. Le *Publication Manual of the American Psychological Association* (6^e éd., 2009) précise ceci :

7.06 Reviews and Peer Commentary

Reviews of books, motion pictures, and other information or entertainment products are published in a variety of venues, including periodicals, websites, and blogs. Some publications will print author responses to a reviewer's criticism or multiple reviews of the same product.

Reviewer, A. A. (2000). Title of review [Review of the book *Title of book*, by A. A. Author]. *Title of complete work*, xx, xxx-xxx.

■ If the review is untitled, use the material in brackets as the title; retain the brackets to indicate that the material is a description of form and content, not a title.

■ Identify the type of medium being reviewed in brackets (book, motion picture, television program, etc.).

■ If the reviewed item is a book, include the author names after the title of the book, separated by a comma.

■ If the reviewed item is a film, DVD, or other media, include the year of release after the title of the work, separated by a comma.

45. Review of a book

Schatz, B. R. (2000, November 17). Learning by text or context? [Review of the book *The social life of information*, by J. S. Brown & P. Duguid]. *Science*, 290, 1304. doi:10.1126/science.290.5495.1304

2. Dans le cas examiné, il semble que le compte rendu par Mireille Froment n'ait pas de titre. En fait, une vérification dans les archives de la revue où il est publié permet de s'en assurer, comme on le verra ci-après (voir <http://www.inrp.fr/publications/edition-electronique/revue-francaise-de-pedagogie/RF155-23.pdf>) :

RAMOGNINO Nicole & VERGES Pierrette (dir.). *Le français hier et aujourd'hui : politiques de la langue et apprentissage scolaire : études offertes à Viviane Isambert-Jamati*. Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence, 2005. – 218 p. (Langues et écritures).

Ce qu'indique le *Publication Manual* est donc ceci :

Reviewer, A. A. (2000). Title of review [Review of the book *Title of book*, by A. A. Author]. *Title of complete work*, xx, xxx-xxx.

■ If the review is untitled, use the material in brackets as the title; retain the brackets to indicate that the material is a description of form and content, not a title.

45. Review of a book

Schatz, B. R. (2000, November 17). Learning by text or context? [Review of the book *The social life of information*, by J. S. Brown & P. Duguid]. *Science*, 290, 1304. doi:10.1126/science.290.5495.1304

On aura donc:

Froment, M. (2006). [Compte rendu du livre *Le français hier et aujourd'hui : politiques de la langue et apprentissage scolaire*, par N. Ramognino & P. Vergès]. *Revue française de pédagogie*, 155, 172-174.

→ Question 2

Un document en ligne ?

Pouvez-vous indiquer comment présenter une référence de document selon la norme APA, dans le cas particulier d'un forum d'échange sur un site web ? [Il s'agit de :]

Forum, Les Cahiers pédagogiques, rubrique l'actualité vue par le CRAP. (2011, 5 septembre).

Récupéré de www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article7510

(Éliane Disant, 8 décembre 2011)

→ Éléments de réponse

1. L'examen du document fait apparaître qu'il s'agit d'un ensemble de propos « extraits d'échanges entre adhérents du CRAP », le CRAP étant le Cercle de recherche et d'action pédagogiques, qui publie la revue *Les cahiers pédagogiques*. Ces propos sont introduits par un développement non signé, l'ensemble ayant la structure suivante :

Introduction (non signée) / Propos 1, par Florence Castincaud / Propos 2, par Anthony Lozac'h / Propos 3, par Richard Étienne / Propos 4, par Edwige Chirouter / Propos 5, par Françoise Colsaët / Propos 6, par Évelyne Barratier / Propos 7, par Annie Di Martino

2. Il y a donc sept « auteurs » (chacun n'étant l'auteur que d'une partie du texte). Le document apparaissant daté du 5 septembre 2011, le début de la référence s'écrira donc :

Castincaud, F., Lozac'h, A., Étienne, R., Chirouter, E., Colsaët, F., Barratier, É. & Di Martino, A. (2011, 5 septembre).

3. L'auteur de l'introduction n'apparaît pas clairement. Dans la version à imprimer apparaît un prénom : *Patrice*.



On peut penser qu'il s'agit de Patrice Bride, secrétaire général du CRAP. En ce cas, on peut, sinon l'ajouter comme auteur, du moins l'associer aux auteurs de la façon suivante (voir le *Publication manual* de l'APA, p. 184) :

Castincaud, F., Lozac'h, A., Étienne, R., Chirouter, E., Colsaët, F., Barratier, É. & Di Martino, A. (avec Bride, P.). (2011, 5 septembre).

4. Pour l'indication des auteurs, le *Publication manual* de l'APA précise ceci :

Insert all authors' names; give surnames and initials for up to and including seven authors (e.g., Author, A. A., Author, B. B., & Author, C. C.). When authors number eight or more, include the first six authors' names, then insert three ellipses, and add the last author's name (see Chapter 7, Example 2). In text, follow the citation guidelines in section 6.12. (p. 184)

Dans le cas qui nous occupe, il y a sept auteurs (en ne comptant pas l'auteur de l'introduction), en sorte qu'on doit faire apparaître les sept noms dans la référence, comme on l'a fait ci-dessus.

5. La référence complète pourra donc être celle-ci :

Castincaud, F., Lozac'h, A., Étienne, R., Chirouter, E., Colsaët, F., Barratier, É. & Di Martino, A. (avec Bride, P.). (2011, 5 septembre). *Apprendre à penser, une compétence ?* Récupéré du

site des *Cahiers pédagogiques*, rubrique *L'Actualité vue par le CRAP* : www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article7510

6. La mention de la date précise (année, jour, mois) est soumise aux règles énoncées dans le *Publication manual*, p. 185, 2^e point. Notons cependant qu'on citera le document que l'on vient de référencer en mentionnant dans le corps du texte « Castincaud et al. (2011) » ou, entre parenthèses, « (Castincaud et al., 2011) », *sans mentionner la date précise*.

→ Question 3

Note de bas de page ?

[Pour] mettre une note en bas de page, faut-il faire CTRL+ALT+F ? En tant qu'étudiant en master, est-il nécessaire d'indiquer une note de bas de page dans la production de notre mémoire ou dans d'autres documents demandés en master ?

(Loeila Zeddami, 11 décembre 2011)

→ Éléments de réponse

1. L'APA se montre réservée à l'endroit du recours à des notes de bas de page (*footnotes*). Ainsi peut-on lire dans le *Publication manual*, à propos des « notes de contenu » (*content footnotes*) :

Content footnotes. Content footnotes supplement or amplify substantive information in the text; they should not include complicated, irrelevant, or nonessential information. Because they can be distracting to readers, such footnotes should be included only if they strengthen the discussion. A content footnote should convey just one idea; if you find yourself creating paragraphs or displaying equations as you are writing a footnote, then the main text or an appendix probably would be a more suitable place to present your information. Another alternative is to indicate in a short footnote that the material is available online as supplemental material. In most cases, an author integrates an article best by presenting important information in the text, not in a footnote. (pp. 37-38)

2. Il faut donc avoir de fortes raisons pour introduire une note de bas de page (ou note *infrapaginale*). Le contenu de la note pourrait souvent figurer dans le texte. Considérons l'exemple suivant :

Dans la quasi-totalité des cas¹, on observe une réaction rapide qui conduit à un rétablissement complet (Favier, 1997 ; Andreu, 2001a, 2001b ; Orsini, 2006).

1. Mais non dans tous les cas : voir Dumontel, 2007.

Ici, la note de bas de page ne se justifie guère. On aurait pu écrire par exemple :

Dans la quasi-totalité des cas – mais non dans tous les cas (Dumontel, 2007) –, on observe une réaction rapide qui conduit à un rétablissement complet (Favier, 1997 ; Andreu, 2001a, 2001b ; Orsini, 2006).

Ou encore :

Dans la quasi-totalité des cas, mais non dans tous les cas (selon Dumontel, 2007), on observe une réaction rapide qui conduit à un rétablissement complet (Favier, 1997 ; Andreu, 2001a, 2001b ; Orsini, 2006).

Ou pourrait encore écrire par exemple :

En dépit de rares exceptions (Dumontel, 2007), on observe dans la quasi-totalité des cas une réaction rapide qui conduit à un rétablissement complet (Favier, 1997 ; Andreu, 2001a, 2001b ; Orsini, 2006).

3. Dans le cas où une note de bas de page est insérée, attention au placement de l'appel de note ! Voici ce que dit le *Manual* de l'APA à cet égard (certaines de ces indications *ne valent pas pour le français*) :

Footnote numbers should be superscripted, like this,¹ following any punctuation mark except a dash. A footnote number that appears with a dash—like this²—always precedes the dash. (The number falls inside a closing parenthesis if it applies only to matter within the parentheses, like

this.³) Do not place footnote numbers in text headings. Subsequent references to a footnote are by parenthetical note:

the same results (see Footnote 3)

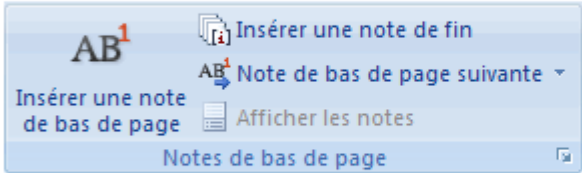
En français, on « adapterait » ce passage ainsi :

Les appels de notes doivent être mis en exposant, comme ceci¹, *avant* le signe de ponctuation. Ainsi en est-il avec un tiret – comme ceci² – par exemple. (L’appel de note précède également la parenthèse fermante quand il se rapporte à ce qui est mis entre parenthèses, comme ceci³.) On ne met pas d’appel de note dans un titre. Dans le texte, les références éventuelles à une note de bas de page antérieurement introduite se mettent entre parenthèses :

les mêmes résultats (voir la note 3)

4. Plusieurs sites Web proposent des explicitations et des exemples utiles à propos des règles du style APA concernant les notes de bas de page¹. Sous Word 2007, l’insertion d’une note de bas de page peut se faire ainsi que le précise, ci-après, un document en ligne intitulé *Insérer ou supprimer une note de bas de page ou une note de fin* :

1. En mode Page, cliquez à l'endroit où vous voulez insérer l'appel de note.
2. Sous l'onglet **Références**, dans le groupe **Notes de bas de page**, cliquez sur **Insérer une note de bas de page** ou **Insérer une note de fin**.



Raccourci clavier Pour insérer la note de bas de page suivante, appuyez sur CTRL + ALT + F. Pour insérer la note de fin suivante, appuyez sur CTRL + ALT + D.

5. Rappelons enfin qu’il n’y a pas, cette année, de « mémoire » au sens donné à ce mot les années précédentes. Cela noté, il n’y a pas de raison spéciale d’user de notes de bas de page dans les travaux demandés pour la validation de l’année.

¹ Voir ainsi la rubrique “Footnotes and endnotes” du *Purdue Online Writing Lab* à l’adresse suivante : <http://owl.english.purdue.edu/owl/resource/560/04>.

→ Question 4

BOEN

Pourriez-vous m'indiquer comment noter en respectant les normes APA le document suivant :
Bulletin officiel n°18 du 5 mai 2011, chapitre 1-1 pages 2-3 ?

(Sophie Romero-Pinazo, 31 décembre 2011)

→ Éléments de réponse

1. La principale qualité d'une référence doit être de permettre au lecteur d'identifier sans ambiguïté le document référencé. Dans le cas indiqué, on peut adopter la référence suivante :

Ministère de l'Éducation nationale. (2011, 18 mai). Préparation de la rentrée 2011. 1-1. Consolider les savoirs fondamentaux dans l'École du socle commun. *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, 2011(5), 2-3.

[http://www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html#1-1_Consolider_les savoirs%20fondamentaux%20dans%20l%27%C3%89cole%20du%20socle%20commun](http://www.education.gouv.fr/cid55941/mene1111098c.html#1-1_Consolider_les_savoirs%20fondamentaux%20dans%20l%27%C3%89cole%20du%20socle%20commun)

2. Il n'est pas sûr cependant que le texte auquel la question se réfère ait été bien identifié dans ce qui précède. Par ailleurs la pagination indiquée n'a pas pu être vérifiée. Dans la version à télécharger proposée par le ministère de l'Éducation nationale (à l'adresse http://media.education.gouv.fr//file/18/80/9/bulletin_officiel_men_18_05-05-11_175809.pdf), le texte en question se trouve aux pages 4 à 6.

3. Ce texte n'est pas un texte scientifique et ne peut donc figurer parmi les textes composant la bibliographie annotée (voir le texte du cours, p. 7, point 5). Bien entendu, il peut y être mentionné à d'autres titres.

→ Question 5

Thèses & rapports ?

Je dois référencer une thèse ainsi qu'un rapport demandé par le ministère de l'Éducation nationale ; or je ne sais pas comment le faire selon les normes APA. Pourriez-vous me renseigner ? [Il s'agit de :]

- Goldman, C. (2007). *Enfants surdoués : génie ou folie ? Articulations théoriques et projectives*. Thèse. Paris V. Institut de Psychologie.
- Rapport de Jean-Pierre Delaubier (2002) remis au ministre de l'Éducation nationale : « *La scolarisation des élèves intellectuellement précoces.* »

(Anne Jacquemet-Romand, 2 avril 2012)

→ Éléments de réponse

1. La référence à la thèse de Caroline Goldman peut être celle-ci :

Goldman, C. (2007). *Enfants surdoués : génie ou folie ? Articulations théoriques et projectives* (Thèse de doctorat). Récupéré de http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00468136_v1/

2. Le rapport de Jean-Pierre Delaubier, quant à lui, peut être référencé comme suit :

Delaubier, J.-P. (2002). *La scolarisation des élèves « intellectuellement précoces »* (Rapport au ministre de l'Éducation nationale). Paris : Ministère de l'Éducation nationale. Récupéré de <http://www.education.gouv.fr/cid2022/la-scolarisation-des-eleves-intellectuellement-precoces.html>

→ Question 6

Une étude empirique ?

Le thème sur lequel j'ai orienté ma recherche concerne l'évaluation des compétences. Or j'ai les plus grandes difficultés à trouver un article empirique. Accepteriez-vous de m'aider ?

(Eliane Disant-Antzak, 21 avril 2012)

→ Éléments de réponse

1. La recherche en question n'est pas très facile. On donne ci-après un petit échantillon quelque peu arbitraire de textes divers.

2. Voici d'abord trois textes que l'on peut associer (et entre lesquels il faudrait choisir, bien sûr, dans la perspective de l'activité de recherche 3) :

- Morlaix, S. & Suchaut, B. (2006, 13 juin). *Évolution et structure des compétences des élèves à l'école élémentaire et au collège : une analyse empirique des évaluations nationales* (Document de synthèse). Récupéré de <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/09/79/44/PDF/06045.pdf>

☛ Il s'agit d'un document de 9 pages, synthèse préparatoire au rapport suivant, qui porte le même titre mais occupe quelque 260 pages :

- Morlaix, S. & Suchaut, B. (2007). *Évolution et structure des compétences des élèves à l'école élémentaire et au collège. Une analyse empirique des évaluations nationales. Cahiers de l'IREDU*, 68. Récupéré de <http://hal.inria.fr/docs/00/48/88/73/PDF/cahier68.pdf>
- Suchaut, B. (2010, février). Comment repérer des compétences clés ? *Cahiers pédagogiques*, 479. Récupéré de <http://www.brunosuchaut.fr/spip.php?article230>

☛ Ce dernier texte est court. Postérieur aux deux autres, il a paru dans un dossier des *Cahiers pédagogiques* intitulé « Les apprentissages fondamentaux à l'école primaire ».

3. Le texte suivant porte sur les compétences des étudiants dans l'usage de cours en ligne :

- Baluteau, F. & Godinet, H. (2006). *Cours en ligne. Usages des liens hypertextuels et curriculum connexe*. Paris : INRP. Récupéré de <http://ife.ens-lyon.fr/editions/editions-electroniques/br057.pdf>

☛ Ce texte est long (135 pages), mais on peut en extraire par exemple l'« Étude empirique 3 » intitulée « L'utilisation des cours en ligne : le point de vue des étudiants » (pp. 52-62).

4. Les deux textes suivants ont trait à des compétences communicationnelles :

- Fasel Lauzon, V., Pekarek Doehler, S. & Pochon-Berger, É. (2009). Identification et observabilité de la compétence d'interaction : le désaccord comme microcosme actionne.

Bulletin suisse de linguistique appliquée, 89, 121-142. Récupéré de <http://www2.unine.ch/repository/default/content/sites/codi/files/shared/documents/VALS2009.pdf>

• Bertele, R. & Lambelet, A. (2009). Approche empirique de l'intercompréhension : répertoires, processus et résultats. *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 39, 151-162. Récupéré de <http://lidil.revues.org/index2749.html?file=1>

5. Bon travail !